

Responsable UE
Hilke Vervaeke

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Dominique Mangon

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
26 crédits • 520 points • 180 heures

Corequis : DP500 Atelier de la spécialité • DP512 Préparation du mémoire

Activité.s d'apprentissage

D5150 - Mémoire tfe

10 crédits • 200 points • 0 heures • Golenvaux Dorothée

D5601 - Design industriel : atelier tfe

16 crédits • 320 points • 180 heures • Vervaeke Hilke, Theate Jean-Luc

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'**atelier**, l'étudiant est capable de :

- collaborer avec l'ensemble des acteurs du monde de l'industrie et dans divers secteurs d'activité à l'aide de méthodes expérimentées durant le cursus
- maîtriser les procédés de fabrication en les intégrant dans ses projets
- se distinguer par ses compétences artistiques et autres qualités spécifiques à l'aide de l'usage des multiples principes et de la recherche formelle
- exploiter, grâce à la formation continue, les outils numériques dans leur constante évolution tout en conservant la maîtrise des moyens d'expressions propres à la discipline
- appliquer une méthode de travail éprouvée par la concrétisation des divers projets, jurys et stages durant son cursus afin d'aboutir à une solution concrète

Au terme du **Mémoire** l'étudiant est capable de :

- démontrer sa maîtrise d'une problématique liée au design, sa réflexion personnelle et son esprit critique, dans un document rédigé selon les règles, à l'aide du suivi du promoteur et du professeur de méthodologie du mémoire
- défendre son mémoire oralement devant un jury à l'aide du cours de méthodologie du mémoire et des répétitions

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Le travail de fin d'études d'un master se compose d'une production artistique et d'un mémoire (dont l'activité "suivi du mémoire" ou "méthodologie du mémoire") :

- Le travail artistique fait l'objet d'une évaluation artistique telle que définie au règlement des études (50% de la note attribuée par les titulaires du cours et 50% de la note attribuée par un jury externe)
- La présentation et la défense du mémoire traitent d'un thème en relation avec la formation reçue. Le mémoire doit être à la fois personnel et original. Le règlement spécifique au mémoire se trouve en annexe du règlement des études.

La note finale du TFE correspond à la moyenne des résultats obtenus pour autant que la note de l'atelier et celle du mémoire atteignent chacune distinctement un résultat équivalent à 9,5/20 au moins.

Si ce seuil de réussite n'est pas atteint pour l'atelier et le mémoire, la moyenne de la note ne sera pas calculée, l'unité ne pourra pas être validée et un "0" sera mentionné sur le bulletin de l'étudiant. En cas d'échec, aucune activité ne peut être représentée en seconde session à l'exception du mémoire et du cours "suivi du mémoire", pour autant que l'étudiant ait suffisamment avancé dans son travail durant l'année scolaire.

Pour plus d'information, rendez-vous sur les fiches de cours de vos professeurs

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.

Objectifs

Réaliser le mémoire

Contenu

Voir cours "suivi du mémoire"

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Suivi du mémoire via le cours de "méthodologie: suivi du mémoire" et via le promoteur

Bibliographie

Voir syllabus

Mode d'évaluation pratiqué

Le mémoire est évalué par le promoteur et les deux lecteurs selon les critères du règlement des mémoires.

La date pour le dépôt du mémoire correspond :

> en première session, au 2ème lundi ouvrable qui suit le congé de printemps ;

> en deuxième session, au premier jour d'ouverture de l'établissement ;

> au dernier mercredi précédant le congé de Noël pour l'étudiant qui a obtenu l'autorisation de la direction pour présenter son mémoire au premier quadrimestre.

Le mémoire doit être remis en version électronique et en version papier.

- La version électronique du mémoire doit être chargée sur MyIntranet. Cette version numérique est celle qui fait foi. Elle ne pourra en aucun cas être modifiée après le dépôt. Le corps du mémoire et les annexes doivent figurer dans le même fichier PDF.
- La version papier doit être remise en **XXX** exemplaires **couleurs et/ou noir et blanc (à préciser)** selon les modalités définies par le professeur de méthodologie du mémoire.

La défense publique se déroule en mai ou juin en première session, fin août ou début septembre pour la deuxième session et en janvier pour les étudiants qui ont obtenu l'autorisation de présenter leur mémoire au premier quadrimestre.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

La dernière année de master sera consacrée à l'identification et au développement d'un projet personnel en y intégrant un fort degré d'autonomie. L'étudiant conduira une recherche originale sur la base de l'expérimentation dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, économique, culturel, etc. Il sera attentif aux conséquences de sa démarche et conscient de ses responsabilités en y intégrant les valeurs d'éthique.

Il se distinguera par ses compétences artistiques et autres qualités spécifiques de la discipline en présentant une solution concrète et en soutenant une vision innovante.

Contenu

- Interprétation de manière critique d'informations collectées dans tous les domaines pertinents.
- Approfondissement des spécificités professionnelles du métier de Designer.
- Contact extérieur et international (en dehors du champ académique).
- Diversification des moyens de communication visuels et verbaux adaptés aux différents domaines/interlocuteurs.
- Démonstration d'une singularité artistique dans la finalisation du projet.
- Conjugaison des dimensions ergonomiques, économiques, psychologiques, socioculturelles et durables en mêlant théorie et expérimentation dans son projet de fin d'étude.
- Optimisation des choix des matériaux et des technologies en tenant compte des contraintes
- Conjugaison de l'ensemble des aspects du projet dans ses créations.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

L'atelier design est un atelier participatif et génératif que plusieurs professeurs encadrent. C'est un espace créatif et ouvert, avec la possibilité de rencontrer des professionnels, de provoquer les échanges entre élèves et professeurs, etc.

Un programme d'activités avec des séances créatives sont organisées pendant toute l'année pour le bon développement des projets.

L'étudiant définit le thème de son Projet de Fin d'Etudes et le gère en autonomie.

Le projet de fin d'étude : développement d'un produit innovant et créatif mené à la phase de production en élaborant un plan financier, optimisant le processus industriel, proposant une prise de position Marketing.

Mode d'évaluation pratiqué

Prérequis :

Avoir satisfait aux épreuves de l'atelier design de M1.

Critères :

L'évaluation des travaux est continue; elle se fait sur base de rencontres programmées, révélant la progression personnelle de l'étudiant et permettant quelques suggestions d'orientation. Les critères associés au projet développé sont la qualité du fond, la singularité de la démarche, la pertinence des développements, la justesse des propositions formelles et le niveau de soin et d'expertise apportés aux présentations.

L'évaluation pratiquée pour ce cours est une ÉVALUATION ARTISTIQUE.

Lorsque l'évaluation artistique est pratiquée, la note est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique externe.

Les cours auxquels s'applique une évaluation artistique ne peuvent faire l'objet ni d'une seconde session, ni d'un crédit résiduel.

Renseignements complémentaires donnés par le professeur :

50 % des points de l'année. Dont 25% en janvier; évaluation continue: remise de l'analyse, des avant-projets, présentations des travaux divers (scénario d'usage, swot, aeio, carnet d'évolution...), et 25% en juin ; développement projet définitif, dossier d'évolution, moyens de communication visuels et verbaux (maquettes, prototypes, plans, rendus, ...), remise des visuels sur le drive avant le jury.

Et 50 % attribués par un jury externe artistique composé de professionnels.

Les critères d'évaluation du projet de fin d'étude à travers le jury concernent :

la qualité de fond du projet personnel développé,

la démarche créative et innovante,

la cohérence dans le développement technique et formelle,

la maîtrise des moyens d'expression propres à la discipline.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

La dernière année de master sera consacrée à l'identification et au développement d'un projet personnel en y intégrant un fort degré d'autonomie. L'étudiant conduira une recherche originale sur la base de l'expérimentation dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, économique, culturel, etc. Il sera attentif aux conséquences de sa démarche et conscient de ses responsabilités en y intégrant les valeurs d'éthique.

Il se distinguera par ses compétences artistiques et autres qualités spécifiques de la discipline en présentant une solution concrète et en soutenant une vision innovante.

Contenu

- Interprétation de manière critique d'informations collectées dans tous les domaines pertinents.
- Approfondissement des spécificités professionnelles du métier de Designer.
- Contact extérieur et international (en dehors du champ académique).
- Diversification des moyens de communication visuels et verbaux adaptés aux différents domaines/ interlocuteurs.
- Démonstration d'une singularité artistique dans la finalisation du projet.
- Conjugaison des dimensions ergonomiques, économiques, psychologiques, socioculturelles et durables en mêlant théorie et expérimentation dans son projet de fin d'étude.
- Optimisation des choix des matériaux et des technologies en tenant compte des contraintes.
- Conjugaison de l'ensemble des aspects du projet dans ses créations.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

L'atelier design est un atelier participatif et génératif que plusieurs professeurs encadrent. C'est un espace créatif et ouvert avec la possibilité de rencontrer des professionnels, de provoquer les échanges entre élèves et professeurs, etc.

Un programme d'activités avec des séances créatives sont organisées pendant toute l'année pour le bon développement des projets.

L'étudiant définit le thème de son Projet de Fin d'Etudes et le gère en autonomie. Ce projet de fin d'étude : développement d'un produit innovant et créatif mené à la phase de production en élaborant un plan financier, optimisant le processus industriel, proposant une prise de position Marketing.

Mode d'évaluation pratiqué

PREREQUIS:

Avoir satisfait aux épreuves de l'atelier design de M1.

CRITERES:

L'évaluation des travaux est continue; elle se fait sur base de rencontres programmées, révélant la progression personnelle de l'étudiant et permettant quelques suggestions d'orientation. Les critères associés au projet développé sont la qualité du fond, la singularité

de la démarche, la pertinence des développements, la justesse des propositions formelles et le niveau de soin et d'expertise apportés aux présentations.

L'évaluation pratiquée pour ce cours est une **ÉVALUATION ARTISTIQUE**.

Lorsque l'évaluation artistique est pratiquée, la note est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique externe.

Les cours auxquels s'applique une évaluation artistique ne peuvent faire l'objet ni d'une seconde session, ni d'un crédit résiduel.

Renseignements complémentaires donnés par le professeur :

50 % des points de l'année. Dont 25% en janvier (évaluation continue: analyse, avant-projet et présentations, travaux divers) et 25% en juin (développement projet définitif, moyens de communication visuels et verbaux (maquettes, prototypes, plans, rendus, ...).

Et 50 % attribués par un jury externe artistique composé de professionnels.

Les critères d'évaluation du projet de fin d'étude à travers le jury concernent :

la qualité de fond du projet personnel développé

la démarche créative et innovante

la cohérence dans le développement technique et formelle

la maîtrise des moyens d'expression propres à la discipline

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours